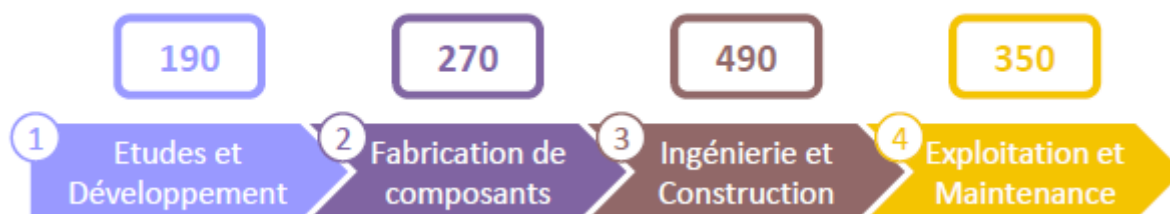


L'éolien stimule les entreprises locales

Le nombre d'installations éoliennes raccordées au réseau électrique est en constante progression depuis deux ans. Ce rythme de développement de la filière bénéficie aux entreprises locales. Concevoir, construire, aménager, entretenir : la mise en place d'éoliennes implique de nombreux travaux annexes tels que la construction de massifs bétonnés, l'installation de réseaux et la création de voiries.

L'Observatoire de l'éolien 2015 de France Energie Eolienne recense 750 entreprises liées à cette activité et fait état de 12 520 emplois dans la filière éolienne répartis dans toute la France. La mise en œuvre de projets éoliens fait appel à de multiples compétences apportées par des entreprises de corps de métiers très diversifiés. On compte jusqu'à 1 300 pièces dans la construction d'une éolienne et plus d'une vingtaine d'intervenants pour son installation.

Répartition des emplois éoliens sur la chaîne de valeur :



Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les sous-traitants éoliens les plus représentés sur le territoire sont ceux **de l'ingénierie et de la construction** parmi lesquels on retrouve notamment des constructeurs de machines, des entreprises de génie civil et électrique, et de nombreux prestataires de BTP et de la logistique. FEE Nord recense 88 entreprises qui travaillent dans la filière éolienne.

« Outre les bénéfices écologiques, l'éolien contribue au développement économique des entreprises de notre territoire. Les secteurs du BTP, Génie Civil et Génie Electrique comptent sur le développement de l'éolien dans la région pour pérenniser leur activité. Actuellement 1 900 MW sont en projet sur la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie soit un investissement de 3 Md€ dans un délai de 5 ans. Avec l'aéronautique et les nouvelles technologies, l'éolien est l'activité où le secteur privé est en nette augmentation d'emplois », ajoute Ralf Grass, Délégué Régional FEE Nord.

A propos de FEE

France Energie Eolienne (FEE), porte-parole de l'éolien, regroupe les professionnels de la filière en France. FEE se déploie en région grâce à 7 Groupes Régionaux (GR) dont France Energie Eolienne Nord qui couvre le Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Les membres de FEE ont installé plus de 90% des éoliennes du territoire français et en exploitent plus de 85%. Dans le cadre de la transition énergétique, la profession s'est engagée dans une démarche volontariste en proposant en 2014 aux pouvoirs publics un « Pacte Eolien pour la Compétitivité et l'Emploi », engagement des acteurs pour le développement du secteur éolien.